

POSTULAT URGENT

Auteur Les Verts, par Emmanuel Revaz, Nathalie Cretton, Jérôme Fournier (suppl.) et Gwénohé Blanchet (suppl.)
Objet La gare de St-Maurice doit être traitée à la hauteur de son positionnement stratégique pour le Chablais et le Valais
Date 14.05.2018
Numéro 5.0328

Actualité de l'événement

Les CFF viennent de communiquer leur décision de fermer l'unique guichet de la gare de St-Maurice. Cette décision a été annoncée par voie de presse en mars 2018, après la dernière session du Grand Conseil.

Imprévisibilité

La fermeture du guichet de la gare de St-Maurice n'était pas prévisible car aucune communication antérieure portant sur cette décision et sur son calendrier d'exécution n'avait été portée à la connaissance du canton ou de la commune.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La fermeture est prévue pour juin 2018. Sans réaction urgente de la part du canton, cette décision sera mise en œuvre telle quelle par les CFF.

Les CFF viennent d'annoncer la fermeture de l'unique guichet de la gare de St-Maurice pour le mois de juin prochain.

Les motifs invoqués sont naturellement d'ordre économique: les habitudes des voyageurs changent, l'achat des billets se fait aujourd'hui majoritairement via l'application pour smartphone, et la fréquentation des guichets est une pratique en nette perte de vitesse.

Ces faits ne sont naturellement pas contestables, et la décision des CFF de fermer ce point de vente relève de l'activité opérationnelle de l'entreprise.

Au-delà de cette réalité, il y a cependant un enjeu qui dépasse le cadre local, pour atteindre un niveau d'intérêt régional et cantonal. Il serait grave de considérer cette situation sous un angle réducteur, et d'en minimiser ainsi les implications à plus large échelle.

La position stratégique de la gare de St-Maurice pour le transport ferroviaire en vallée du Rhône n'est plus à démontrer. Située à l'entrée du Valais, un grand nombre de trains directs IR s'y arrêtent. Elle est au cœur d'un flux quotidien de 6000 voyageurs, dont plus de 1000 étudiants. Elle est l'une des têtes de pont de la ligne du Tonkin, dont la réouverture jusqu'à Evian est aujourd'hui à l'étude (RER Léman Sud). Dès décembre 2018, les Regio Express (RE) circulant sur territoire vaudois seront prolongés jusqu'à St-Maurice, positionnant ainsi cette gare comme un point stratégique du réseau de transport donnant accès au futur Hôpital du Chablais.

Le nouveau plan directeur cantonal (fiche D2) considère logiquement la gare de St-Maurice comme une interface d'échange modal, au même titre que les gares de Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Leuk, Visp et Brig. Le principe 4 de la même fiche demande "d'utiliser au mieux les interfaces de transport pour en faire des lieux d'échanges attractifs et des centres d'activités".

Nous ne sommes donc pas en train d'évoquer la fermeture d'un guichet de campagne.

La fermeture de ce guichet a une portée qui s'inscrit de facto plus loin que la simple suppression d'une prestation unique. Dans le cas présent, l'enjeu est donc le suivant: le canton du Valais doit-il accepter une décision qui risque de compromettre l'attractivité et les activités d'un site névralgique tel que la gare de St-Maurice? Au niveau suisse, on sait que la dynamique voulue par l'ex-régie fédérale est à une fermeture massive des guichets, même lorsqu'il s'agit de points de vente gérés par des tiers: 52 d'entre eux sont menacés à court terme, leur survie ne tenant qu'à un moratoire courant jusqu'en 2020. Aujourd'hui, nous parlons de la gare de St-Maurice, mais demain il sera peut-être question d'autres gares de la plaine du Rhône, identifiées et voulues comme interfaces d'échanges modaux dans notre vision territoriale.

Conclusion

En conclusion, nous demandons au Conseil d'Etat:

- d'effectuer rapidement les démarches nécessaires auprès des CFF pour rediscuter l'avenir de l'accueil des voyageurs en gare de St-Maurice et pour trouver une solution durable satisfaisante, qui soit en adéquation avec le flux substantiel de voyageurs;
- d'exercer tout son poids pour obtenir le maintien et le développement des prestations de cette gare, en lien avec les besoins actuels et futurs, et concordantes avec la vision globale des transports à l'échelle du canton.